



Règlement des taxes

du département Formation



Examens fédéraux

Spécialiste en protection incendie avec brevet fédéral

Examen complet	CHF	1'400.- ¹
Épreuve « Notions de base » ²	CHF	400.- ¹
Épreuve « Planification & exécution » ²	CHF	500.- ¹
Épreuve « Discussion technique » ²	CHF	500.- ¹

Expert/e en protection incendie avec diplôme fédéral

Examen complet	CHF	2'000.- ¹
Épreuve « Notions de base, prescriptions » ²	CHF	600.- ¹
Épreuve « Planification & exécution » ²	CHF	700.- ¹
Épreuve « Concept de protection incendie/discussion technique » ²	CHF	700.- ¹

Certificat de compétence AEAI

Première délivrance en cas de réussite à l'examen	CHF	0.-
Première délivrance en cas de reconnaissance d'équivalence		170.- ³
Prolongation	CHF	150.- ³

Consultation du dossier

Taxe de base pour copies du dossier d'examen	CHF	25.- ¹
Copie A4 / page	CHF	1.60 ¹
Copie A3 / page	CHF	2.70 ¹
Copie A2 / page	CHF	14.- ¹
Copie A1 / page	CHF	28.- ¹

Les formats spéciaux sont facturés selon le format-DIN immédiatement supérieur.

Les tarifs s'appliquent aussi bien aux copies papier qu'aux copies numériques.

¹ Hors taxe à la valeur ajoutée

² En cas de répétition d'une ou de deux épreuves (Art. 3.4.4 du règlement d'examen)

³ Facturation en Suisse : taxe à la valeur ajoutée de 7,7 % en sus
Facturation à l'étranger : non assujetti à la taxe à la valeur ajoutée



Certificats AEAI

Spécialiste en installations de détection d'incendie AEAI

Examen complet	CHF	750.– ¹
Épreuve « Notions de base » ²	CHF	400.– ¹
Épreuve « Planification & exécution » ²	CHF	400.– ¹

Spécialiste en installations d'extinction à eau AEAI

Examen complet	CHF	750.– ¹
Épreuve « Notions de base » ²	CHF	400.– ¹
Épreuve « Planification & exécution » ²	CHF	400.– ¹

Chargé de sécurité en protection incendie AEAI

Examen complet	CHF	450.– ¹
----------------	-----	--------------------

Spécialiste en protection extérieure contre la foudre AEAI

Examen complet	CHF	750.– ¹
Épreuve « Notions de base » ²	CHF	400.– ¹
Épreuve « Planification & exécution » ²	CHF	400.– ¹

Applicateur de peintures intumescentes AEAI

Examen complet	CHF	300.– ¹
----------------	-----	--------------------

Fachpersonen Gebäudeschutz Naturgefahren VKF

Examen complet	CHF	750.– ¹
Épreuve « Notions de base » ²	CHF	400.– ¹
Épreuve « Planification & exécution » ²	CHF	400.– ¹

¹ Hors taxe à la valeur ajoutée

² En cas de répétition d'une épreuve (Art. 3.4.4 du règlement d'examen)



Certificat de compétence AEAI

Première délivrance	CHF	170.– ¹
Prolongation	CHF	150.– ²

Taxe d'opposition et recours³

Le montant est à verser en avance. Un recours approuvé donne droit au remboursement de la taxe.	CHF	500.– ¹
---	-----	--------------------

Taxe de retrait⁴

Dépense administrative	CHF	50.– ¹
------------------------	-----	-------------------

¹ Hors taxe à la valeur ajoutée

² Facturation en Suisse : taxe à la valeur ajoutée de 7,7 % en sus
Facturation à l'étranger : non assujetti à la taxe à la valeur ajoutée

³ Art. 8.1.1 du règlement d'examen

⁴ Art. 3.4.2 du règlement d'examen